



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Créteil, le 30 juin 2021

Évacuation d'un campement illicite sur la commune d'Arcueil (94)

Les services de l'État ont procédé ce matin à une opération d'évacuation d'un campement illicite situé avenue Malleret-Joinville à Arcueil . Cette opération a été menée conjointement avec la ville d'Arcueil et les propriétaires du terrain.

Ce campement illicite composé principalement de familles roms et moldaves s'était constitué depuis le 26 août 2020 sur un terrain appartenant au Conseil départemental et à la SADEV 94.

A l'issue de la procédure judiciaire, le concours de la force publique a été octroyée par la préfecture afin de permettre l'évacuation du campement qui a ressemblé jusqu'à 100 personnes dont 40 enfants.

Quelques jours avant l'évacuation une grande partie des familles avait déjà quitté les lieux.

Il a été proposé aux 6 familles encore présentes le jour de l'évacuation une solution d'hébergement d'urgence à l'hôtel ou en gymnase dans le département. Un bus a été mobilisé par la ville d'Arcueil, afin d'accompagner les familles jusqu'aux lieux d'hébergement.

Suite à l'évacuation, une sécurisation du site a été mise en place par le Conseil départemental pour éviter une réimplantation de campement.

Contact presse :

Préfecture du Val-de-Marne

Tél : 01 49 56 60 67 / 60 79

Mél : pref-communication@val-de-marne.gouv.fr